Procedure file

Informations de base

NLE - Procédures non législatives	2013/0813(NLE)	Procédure terminée
Cour des comptes: nomination d'un membre, Klaus-Heiner Lehne - DE Sujet 8.40.05 Cour des comptes		

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		09/12/2013
		S&D AYALA SENDER Inés	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		PPE AUDY Jean-Pierre	
		ALDE MULDER Jan	
		Verts/ALE STAES Bart	
		ECR CZARNECKI Ryszard	
		NI EHRENHAUSER Martin	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Education, jeunesse, culture et sport	3296	24/02/2014

Evénements clés

26/11/2013	Publication de la proposition législative	N7-0102/2013	
10/12/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/01/2014	Vote en commission		
27/01/2014	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0050/2014	Résumé
04/02/2014	Résultat du vote au parlement		
04/02/2014	Décision du Parlement	T7-0059/2014	Résumé
24/02/2014	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
24/02/2014	Fin de la procédure au Parlement		
01/03/2014	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2013/0813(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/7/14760

Portail de documentation

Document de base législatif		N7-0102/2013	26/11/2013	CSL	
Projet de rapport de la commission		PE524.829	10/12/2013	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0050/2014	27/01/2014	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0059/2014	04/02/2014	EP	Résumé

Acte final

Décision 2014/111
JO L 061 01.03.2014, p. 0006

Cour des comptes: nomination d'un membre, Klaus-Heiner Lehne - DE

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport dInés AYALA SENDER (S&D, ES).

La commission parlementaire appelle le Parlement européen à rendre un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Klaus Heiner Lehne (DE) comme membre de la Cour des comptes.

Suite à laudition du candidat qui sest tenue le 23 janvier 2014, la commission du contrôle budgétaire estime que K. H. Lehne remplit les conditions requises pour obéir aux critères fixés par l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Cour des comptes: nomination d'un membre, Klaus-Heiner Lehne - DE

Le Parlement européen a adopté par 457 voix pour, 169 voix contre et 55 abstentions, une décision avec laquelle il rend un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Klaus Heiner LEHNE comme membre allemand à la Cour des comptes, ce dernier remplissant les conditions fixées à l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).